



CSE extra du 4 février Crise mondiale avec les fournisseurs

Les membres du CSE ont été convoqués ce jeudi pour être informés d'un projet de modification du calendrier industriel. Cette modification fait suite à des problèmes de livraison de pièces et en particulier de composants électroniques pour fabriquer les calculateurs des moteurs.

Il y a donc un projet de baisser la production sur le montage à 61 VI/jour au 1 mars au lieu des 74 actuels. Pour les cabines, sur le MD (Midlum Duty W800) on passerait de 126 à 115/jour au 25 février pour la tôlerie et au 1 mars au garnissage. Sur le HD (Heavy Duty P2683) on resterait à 115 cabines/jour au lieu des 126 initialement prévu au 15 février.

La baisse de production ne suffisant pas, la direction a aussi un projet de déplacer la JNT du 2 avril sur la journée du 26 mars ainsi que la mise en place de journées en chômage partiel indemnisés à 92% dont voici les prévisions par secteur :

	Mardi 16 février	Mercredi 17 février	Jeudi 18 février	Vendredi 26 février	Vendredi 5 mars	Vendredi 19 mars
Tôlerie MD	RAS	RAS	RAS	Chômage	RAS	Chômage
Tôlerie HD	Chômage	Chômage	Chômage	Chômage	RAS	RAS
Mastic/Peinture	Chômage (poste B)	Chômage (poste A)	Chômage (poste A)	Chômage	RAS	Chômage (poste B)
Garnissage MD	RAS	RAS	RAS	Chômage	RAS	Chômage
Garnissage HD	Chômage	Chômage	Chômage	Chômage	RAS	RAS
Montage	RAS	RAS	RAS	Chômage	Chômage	Chômage
Composants	RAS	RAS	RAS	Chômage	Chômage	Chômage
Faisceaux MD	RAS	RAS	RAS	Chômage	Chômage	Chômage
Faisceaux HD	Chômage	Chômage	Chômage	Chômage	RAS	RAS

Pour le mastic et la peinture, les 16, 17, 18 février et 19 mars il n'y aura qu'un seul poste en activité partiel et celui-ci travaillerait en horaire normale.

Comité Social & Économique Central du 2 février 2021

Mardi 2 février 2021 a eu lieu le premier comité social et économique central de l'année. En dernière minute, nous avons eu une information de la direction d'un projet de baisse de cadence, de modification de JNT et de mise en place de chômage partiel.

Création d'un département E-mobilité dans la BA Renault Trucks

Renault Trucks a l'objectif d'améliorer de façon significative la vente de véhicules électriques. Pour se faire, elle doit :

- Capitaliser sur l'expérience déjà acquise et sur les offres « série »
- Prendre des positions fortes sur un marché en création
- Contribuer à l'atteinte des objectifs CO2 2025-2030

L'objectif est de facturer 1200 véhicules D / D Wide en 2022. Pour cela, des actions doivent être réalisées rapidement. C'est pour cette raison qu'un département E-mobilité va être créé au sein de la Business Aréa Renault Trucks.

La création d'une offre complète, compétitive à forte valeur ajoutée pour les clients sera importante. Il faudra travailler avec les clients ainsi que les clients de nos clients pour assurer la transition vers des solutions de transport pérennes. Développer la confiance et favoriser les partenariats à long terme sera crucial pour développer ce business. Le but est de garantir une expérience client et chauffeur unique sur toute la durée du contrat.

Pour **Sud Solidaires**, le fait de vouloir développer des véhicules 0 émission CO2 en créant un département dédié à l'électrique est positif en termes d'organisation. En créant ce nouveau département, cela va donner une opportunité de changement de poste pour une quinzaine de salariés. En effet, ça sera uniquement des recrutements internes. Pour ces raisons **Sud Solidaires** a donné un avis favorable à la création du département E-mobilité dans la BA Renault Trucks.

Création d'une BA Volvo Energy

Le groupe Volvo vient de créer une Business Aréa appelée « Energy » dont le dirigeant sera Joachim Rosenberg. C'est un tout nouveau domaine d'activité pour renforcer le flux d'activité des batteries du groupe Volvo tout au long de leur cycle de vie. Ça servira aussi à développer l'offre client pour l'infrastructure de charge.

Volvo Energy devra aussi s'occuper des batteries usagées pour leur donner une seconde vie en les reconditionnant pour qu'elles soient réutilisables dans différentes applications. Cette BA sera entièrement responsable des profits et des pertes.

Volvo Energy assumera aussi la responsabilité du groupe pour les solutions d'infrastructure hydrogène pour les véhicules électriques avec pile à combustible.

Les rémunérations variables PCPC/PVSO

Les résultats de la PCPC et de la PVSO 2020 sur l'objectif du cash-flow ne sont pas encore connus. Thierry Fayette dit qu'on ne sera pas à 0 contrairement à ce qu'on aurait pu croire par rapport à la crise sanitaire.

Les objectifs 2021 ne sont pas encore disponibles et devraient être connus à fin février 2021. Les règles sont du groupe, donc il faut attendre qu'ils prennent leurs décisions.

Pour **Sud Solidaires**, le fait de donner les objectifs en mars n'est pas légale, car la législation Française prévoit que ces objectifs doivent être donnés avant le début de la période concernée. Si des salariés voulaient attaquer la direction en justice sur ce point, ils le pourraient.

Une démarche collective n'est malheureusement pas possible, ça doit être individuel. Si des salariés souhaitent faire cette démarche, **Sud Solidaires** les soutiendra dans celle-ci.

Point de situation du personnel Renault Trucks SAS, en activité partielle, en télétravail, en présence sur site

En décembre, il y a eu 13,09% de télétravail, 6,22% en maladie et 1,88% en activité partielle.

Un chômage partiel qui reste élevé entre août et novembre sur la BA Renault Trucks. Ça ne s'explique pas, au vu de la reprise normale de l'activité.

Sur le chômage partiel, 8 394 519 €uros en reste à charge pour Renault Trucks sur 34 390 615 €uros d'indemnisation de versée aux salariés.

Pour **Sud Solidaires** il n'est pas entendable d'avoir encore des personnes en activité partielle alors que les commandes fusent au-delà de nos attentes.

